

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20210608-18	<u>Séance du 08 juin 2021 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-et-un du mois de juin le huit le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 juin 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1 ^{er} juin 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : RUE D'AUDINCOURT- DEMANDE DE SUBVENTION PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création d'une piste cyclable sur la RD34 Audincourt-Seloncourt-Hérimoncourt se raccordant sur la voie verte sous maîtrise d'ouvrage de Pays de Montbéliard Agglomération (P.M.A.),

Ce projet impacte l'obligation des travaux préalables d'enfouissement des réseaux rue d'Audincourt sous maîtrise d'ouvrage SYDED ainsi que les travaux des réseaux d'Eclairage Public et Fibre Optique sous maîtrise d'ouvrage Ville de Seloncourt.

Le coût estimatif de la totalité des travaux de l'opération incombant à la ville est de 421 275.00 € soit 444 700.00 € T.T.C.

De ce fait, je vous demande l'autorisation de solliciter à P.M.A. une subvention exceptionnelle de 100 000 € au titre du fonds de concours.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Co-financeurs		Dépenses subventionnables en € HT		Taux subvention	Subvention escomptée	%
		Type de travaux	Montant	Sur dépense subventionnable		Sur total T.T.C.
SYDED	Eclairage public	Eclairage Public rue d'Audincourt	43 670.00	25%	10 917.00	
ETAT D.S.I.L.	Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables	Eclairage Public rue d'Audincourt	77 950.00	30%	23 385.00	
ETAT D.S.I.L.	Développement du numérique et de la téléphonie mobile	Construction du réseau Fibre optique	28 375.00	30%	8 512.50	
P.M.A.	Fonds de concours	Sur totalité des travaux H.T.	421 275.00	23.74%	100 000.00	
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES					142 814.50 €	32.11%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT					301 885.50 €	67.89 %
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.					444 700.00 €	100.00 %

La Commission Voirie réunie le 27 mai 2021 a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par....**

- sollicite l'aide financière de Pays de Montbéliard Agglomération,
- se prononce sur le plan de financement exposé ci-dessus,
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision attributive de subvention,
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 08 juin 2021

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**